

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 235

Artikel: Pour diner à l'œil
Autor: Fourrier,Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251702>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pauvres de la paroisse de Saignelégier. Ce testament porte à chaque page la signature du frère Antoine Brossard et il se termine par celle du notaire Farine et l'approbation de l'Évêque de Bâle.

Un codicile daté du 30me avril 1764, entre 7 et 8 heures du matin, apporte quelques modifications et explications au testament précité, surtout pour ce qui concerne les biens donnés à la personne qui a conduit l'ermite pendant sa maladie.

Le frère mourut le 15 juillet 1764 et un inventaire de son avoir fut immédiatement dressé par le sieur maire et greffier Farine, assisté des témoins requis. Dans la nomenclature de ses biens nous relevons, dans *le poile*, une grande nativité d'environ quatre pieds avec du verre devant ; une boîte de cuivre jaune avec un briquet de pierre ; plusieurs livres de prière ; un petit peu de scéné et de mène ; une autre petite boîte dans laquelle il y a un peu de souffre et une autre petite boîte en forme de *bossat* ; une petite *tade* dans laquelle il y a le cachet du défunt, un demi-bâton de cire d'Espagne, des crochets de fil de fer, un petit morceau de *plomb* et quelques petites *drôleries* ; des grappes à marcher sur la glace ; un petit *sachat* dans lequel il y a du son de *bled* ; cinq cuillers d'*étaing* et deux fourchettes ; deux *toillates d'aureiller* de toile médiocre ; quatre morceaux de vieille toile presque usée avec six autres guenilles ; deux *triffeloux*¹⁾ de fer blanc ; un *pagnie* avec de vieilles guenilles dédans ; deux scapulaires de drap brun et deux capuches de même *étoufe* et la robe de même drap ; une autre courte robe ; un mantelet vieux de drap couleur de cendre : un *doubial*,²⁾ etc., etc. La somme des capitaux, constitutions, obligations et argent battu appartenant au frère était de 2266 livres, 12 sols, 2 deniers. La livre badoise valait un 1 fr 80, le sol 0 fr. 09 et le denier était un peu inférieur à un centime.

Le baron de Franquemont avait engagé sa seigneurie, comme il a été dit plus haut. Les créanciers étrangers voulaient saisir le gage. Cette situation pleine de difficultés profita au princ de Montbéliard.

En 1594, Frédéric de Würtemberg, comte de Montbéliard, fit un voyage, on ne sait à quelle occasion, dans la partie des Franches-Montagnes, relevant directement du prince-

1) Instrument de cuisine pour faire un met de farine, appelé « *Striffellettes* ».

2) Grand mouchoir en toile blanche

neuf sa maison...

— Et si je n'achète pas Yamina, reprit M. Calvignac, la pauvre esclave sera jetée à la porte comme un chien, comme une vile créature... Quel âge a-t-elle ?

— Vingt-deux ans.

— Vingt-deux ans, et ses membres sont aussi épisés que ceux de nos Françaises à cinquante !... Et encore je parle des Françaises qui sont condamnées à de rudes travaux. Pauvres femmes musulmanes ! le soleil rédempteur ne lira-t-il donc pas bientôt pour vous ?

Après quelques secondes de réflexion, l'ingénieur reprit :

— Je ne puis prendre seul une semblable détermination, je vais en conférer avec Mme Calvignac. Va-t'en, observe tes mouvements et ne frappe pas Yamina ; je serai ce soir à trois heures dans ton gourbi, pour te donner une réponse définitive.

Abdallah partit.

La haine pour le Français fomentait en lui ; et sans la crainte des plaintes de Yamina, la pauvre martyre aurait subi, sans doute, une

évêque de Bâle. Pendant son séjour au Noirmont, il alla visiter le château de Spiegelberg. De là, il aperçut les tours et les puissantes murailles de Franquemont dont la situation excita sa convoitise, en même temps qu'elle réveilla en lui les regrets de voir cette importante possession ravie, depuis les guerres de Bourgogne, au comté de Montbéliard. Il résolut d'en faire à tout prix l'acquisition. Ayant appris que le Curé de Vaufrey était en relations suivies avec les jeunes barons de Franquemont, il le chargea par ses officiers, de négocier l'achat de cette place et d'en débattre le prix, mais dans le plus grand secret. Les sires de Franquemont, très obérés de dettes, malgré les monnaies de mauvais aloi, qu'ils frappaient, du reste trop jeunes pour comprendre les plans machiavéliques du comte de Montbéliard qui leur creusait un abîme, consentirent à cette vente.

Le siège de Bâle était alors occupé par le plus grand de ses évêques, le noble Christophe de Blarer. Malgré les multiples embarras que lui suscitaient les réformés, il déploya une prodigieuse activité pour déjouer les plans du prince de Montbéliard. Il fit d'abord des représentations au gouvernement de Montbéliard, qui lui répondit, le 3, décembre 1594, qu'il n'avait aucune connaissance du projet d'acquisition dont l'évêque avait la complaisance de l'informer. Malgré cette dénégation, les négociations secrètes allaient leur train. Le 25 mars 1595, l'évêque fut informé par le sire de Montjoie, Jean Claude de la Tuilliére, que la vente de Franquemont était consentie pour le prix de 42,000 écus et 2,000 écus d'épingles pour la veuve de Jean de Gilly. Le 17 avril suivant, Jean Henri Bajol, bailli de St-Ursanne, avertit l'évêque que la vente était consommée et que le prince de Montbéliard s'était fait prêter serment par les habitants de la seigneurie.

(A suivre).

Pour dîner à l'œil

Il était midi ; dans le restaurant où je venais d'entrer, un grand restaurant, — j'étais en fonds ce jour-là, — les clients nombreux remplissaient la salle ; j'eus beaucoup de peine à trouver une table libre ; les garçons affairés ne savaient à quel client répondre.

nouvelle série de brutalités qui eussent apaisé la fureur du maître.

Quelques heures se passèrent sans incident dans la hutte ; nul ne savait dans la dachehra la vente des enfants d'Abdallah ; il leur avait été expressément défendu d'en ébruiter un seul mot : le chef, leur père avait ses dessous !

Nul doute qu'après leur départ il n'évacuaît sa demeure pour aller planter sa tente dans une autre tribu ; ne lui serait-il pas facile, avec l'or du marché d'Alim et d'Aïcha, de contracter une nouvelle union ? Quel mot dérisoire !

Yamin avait embrassé ses enfants mille fois depuis le matin ; leur petite toilette avait été faite minutieusement, et la pauvre mère, les yeux gonflés des pleurs versés en secret, offrait ses souffrances intimes pour le bonheur d'Alim et d'Aïcha.

Elle n'aurait certainement pas le droit de se montrer, lorsque le Français viendrait chercher ses chers aimés ; mais elle se cacherait, ferait un liou dans le mur et les regarderait aussi loin que ses yeux le lui permettraient.

Abdallah ne parut pas au moment du repas.

J'attendais depuis une demi-heure une douzaine d'huîtres, lorsqu'un vieux monsieur vint se placer en face de moi. Il semblait avoir mauvaise vue et était porteur d'une paire de lunettes dont la monture en or étincelait.

C'était un petit vieux très proprement mis.

— Sardines, anchois, crevettes, écrevisses bordelaises, radis roses, beurre de Bretagne ? interrogea un garçon.

— Ecrevisses bordelaises, dit le vieux monsieur.

Le garçon partit et revint après un quart d'heure, apportant le plat demandé.

Le vieux monsieur chercha avec ses mains son assiette, son couteau, sa fourchette ; évidemment il n'y voyait presque pas. Son infirmité me rendit tout de suite sympathique.

Il tâtait avec ses doigts tous les objets qui se trouvaient sur la table ; il cherchait quelque chose.

Je vins à son aide.

— Que désirez-vous, monsieur ? lui demandai-je.

— La carte, monsieur ; je vous demande pardon, j'ai la vue très affaiblie.

— Je suis entièrement à votre disposition, monsieur ; ne vous gênez pas, dis-je en lui passant le menu.

— Vous êtes mille fois trop bon.

— Voulez-vous que je vous le lise ?

— Non, monsieur, je lirai bien. Ah ! monsieur, quelle terrible infirmité que la mienne ; mieux vaudrait cent fois la mort !

Je lui répondis par quelques paroles de consolation.

Il me remercia.

Le garçon revint ; le vieux monsieur avait fini de manger les écrevisses bordelaises, il demanda des escargots.

— J'aime beaucoup les escargots, me dit-il, surtout quand ils sont bien préparés.

Il avala une douzaine d'escargots.

Je constatai avec plaisir que s'il avait mauvaise vue, il avait bon estomac ; pour l'infortuné, la table devait être le seul plaisir ; il avait raison d'en profiter.

Après les escargots, il demanda une langouste à la sauce mayonnaise.

La langouste eut le sort des escargots.

Il commanda un perdreau truffé, du pâté de foie gras, un entremets sucré. Il fit venir une demi-bouteille de Bordeaux ; ensuite il passa au dessert.

Il se fit servir du roquefort, des pêches ; pour biscuits, des Suprèmes Pernot.

Lorsqu'il entra dans le gourbi, une heure à peu près avant celle convenue entre M. Calvignac et lui, ce fut pour dire à Yamina :

— Il y a des fagots à prendre à l'angle droit de la terre de Mustapha ; Yamina va s'y rendre et les rapportera la nuit ; mes yeux la suivront dans la route, afin qu'elle ne se détourne pas.

C'en était trop, la pauvre mère n'avait plus qu'une heure à consacrer à Alim et à Aïcha, et cette dernière parcelle de bonheur lui était ravie ; elle faillit tomber sous le coup.

Elle prit néanmoins les courroies nécessaires pour porter le fardeau, et marcha en toute hâte, espérant être de retour lorsque le mari de Renée arriverait, peut-être même Renée ; était-il possible que l'amie tendre partit sans lui donner une nouvelle caresse ?

La chaleur excessive ne relâtit pas son allure ; elle ne voyait qu'une chose : le but à atteindre.

Après vingt minutes d'une marche à pas redoublés, essoufflée à n'en plus pouvoir, Yamina arriva au champ indiqué. Elle s'arrêta, regarda, n'aperçut point les fagots préparés par Abdallah.

La fin prochainement.

Mon voisin était un gourmand et un connaisseur.

— Avez-vous bien déjeuné, monsieur ? lui demandai-je.

— Comme d'habitude, me dit-il, je mange si peu ! un rien me suffit. Étant donné mon infirmité, je prends peu d'exercice, je n'ai pas d'appétit.

C'est un gourmand honteux, pensais-je.

Le quart d'heure de Rabelais, avait sonné ; le vieux monsieur acheva sa bouteille de Bordeaux, posa sa serviette sur la table et demanda l'addition qu'un garçon s'empessa de lui apporter.

Le petit vieux se dirigea vers le comptoir ; très aimable, la caissière le reçut le sourire aux lèvres.

Il fouilla les poches de son pantalon, celles de son habit, il devint pâle, rouge, violet.

— Mon Dieu, mademoiselle, dit-il, excusez-moi, j'ai oublié mon porte-monnaie.

Le visage de la caissière se rembrunit, il exprima la méfiance.

— Attendez que je cherche encore ; c'est incroyable, j'étais certain de l'avoir pris : j'ai si mauvaise vue.

— Monsieur, il faut payer, dit la caissière.

— Vous ne perdrez rien mademoiselle ; je cours chez moi et je vous apporte cette somme.

Comme la caissière paraissait plongée dans le doute.

— Je comprends vos appréhensions, mademoiselle, reprit-il, vous ne me connaissez pas, je vais vous laisser en garantie mes lunettes ; la monture est en or et sa valeur dépasse de beaucoup le montant de la dépense, mais je n'y verrai plus et je ne pourrai pas regagner mon domicile.

La caissière appela le patron et le mit au courant de la situation.

— C'est bien, gardez vos lunettes, dit le patron.

— Merci, monsieur ; je vous paierai ma dette ce soir.

— Nous le verrons bien, dit le patron, plutôt incrédule.

Et le vieux monsieur se retira.

J'avais oublié cet incident, lorsque, deux mois après, étant à diner dans un restaurant, je vis entrer le petit vieux aux lunettes d'or : sans m'apercevoir, il vint se placer à une table en face de la mienne.

Il me tournait le dos.

Son aventure me revint à la mémoire et je l'observai.

Il se fit servir un repas copieux.

Il n'avait pas perdu l'appétit.

Il se fit apporter les meilleurs mets en homme qui ne regarde pas à la dépense.

Quand il eut fini de dîner, il passa à la caisse, il chercha dans ses poches ; mon étonnement ne fut pas mince en constatant qu'il avait encore oublié son porte-monnaie.

Il se souilla, se troubla et finit par avouer qu'il avait omis de prendre de l'argent, mais qu'il apporterait la somme le lendemain.

La caissière appela le patron qui n'accepta pas la proposition du vieillard.

— Eh bien, monsieur, dit ce dernier sur un ton de dignité froissée, puisque vous ne nous en rapportez pas à la parole d'un honnête homme, veuillez prendre mes lunettes en gage ; la monture est en or, elle vous garantira suffisamment.

Il retira ses lunettes et les déposa sur le comptoir.

— Vous comprenez, monsieur, dit le patron un peu confus, je ne vous connais pas et on est si souvent volé.

— Cela suffit, monsieur, mais je n'y verrai plus.

En effet, en s'en allant, il heurta toutes les

tables, bouscula les chaises, se jeta dans les jambes des clients.

— Je vous demande pardon, monsieur, madame, disait-il ; j'ai oublié mon porte-monnaie, le patron m'a pris mes lunettes, je ne pourrai jamais rentrer chez moi.

Des murmures indignés partirent de tous les coins de la salle.

— Si ce n'est pas honteux, s'écria une dame de priver ce pauvre vieux de ses lunettes pour le prix d'un misérable dîner !

— S'il sort, il va se faire écraser, observèrent les clients.

Le petit vieux continuait à tout bousculer.

— Il ne pourra jamais s'en aller, dit un monsieur, il faut le reconduire.

Un client, saisi de pitié, offrit de payer son dîner ; aussitôt vingt personnes l'imitèrent.

Ce fut un tollé général contre le patron qui, effrayé, courut après le vieillard pour lui rendre ses lunettes.

Il lui fit force excuses.

Le petit vieux, l'air offensé, résistait.

— Non, monsieur, disait-il, j'ai oublié mon porte-monnaie, c'est vrai, mais je ne représenterai pas mes lunettes ; vous avez suspecté mon honorabilité. Tout le monde peut oublier son porte-monnaie ; à mon âge, on perd la mémoire.

Mon cher monsieur, reprétait le patron, je vous prie de m'excuser ; reprenez vos lunettes, je vous en prie ; vous m'apporterez cette petite somme quand vous voudrez, cela ne presse pas.

— Je veux bien reprendre mes lunettes, dit le vieux monsieur, parce que sans elles je ne pourrais pas rentrer chez moi, mais, je le répète, vous m'avez cruellement offensé.

Le patron renouvela ses protestations.

— Je vous demande mille pardons, monsieur, il y a tant de filous !

— On doit voir à qui l'on parle, dit sévèrement le vieux monsieur en prenant la porte.

Il sortit à mon tour et je le suivis.

Il gagna les boulevards et se mit à marcher d'un bon pas, il y voyait fort bien.

Je l'accostai.

— Monsieur, lui dis-je, la petite comédie des lunettes a réussi.

Il me toisa avec hauteur.

— Vous ne vous souvenez pas de moi ? Nous avons été voisins de table dernièrement.

— Je ne vous connais pas, monsieur, me répondit-il ; passez votre chemin.

Et prenant une rue transversale, il s'éloigna à toute vitesse.

Eugène FOURRIER.

L'avenir est aux jeunes

C'est là une vérité : l'avenir est aux jeunes. Et que nous promet-il, l'avenir, de nos côtés ?

Beaucoup se plaignent dans nos campagnes, et non sans raisons, d'une certaine catégorie de jeunes gens qui font aujourd'hui, l'ornement de maints villages, du mauvais esprit qui préside à leurs « jeux innocents », et des brillants exploits dont ils se plaisent souvent à se vanter. Mais ce qui les étonne surtout, et les inquiète, c'est de voir *quels* sont ces jeunes gens.

Ce ne sont pas ceux qu'à la campagne, on appelle généralement « les garçons » : ils n'ont pas vingt-cinq ans, ils n'en ont pas vingt, ils n'en ont pas même dix-huit. Mais voyez-les : ce sont des rejetons de quatorze à dix-sept ans au plus ; ils sont tous blancs comme un œuf, gros comme le bras, êtres petits, chétifs, minés par la malice ; et cependant, ils vous étonnent déjà par leur merveilleux talent d'emboucher la pipe ou le cigare, qu'ils ont peine à tenir dans l'écarte-

ment de leurs doigts ! Si les bottes du père étaient moins hautes, ils les mettraient sans doute, afin d'en imposer davantage ! Mais une chose les arrête : on ne verrait plus leur joli museau ! Et y tiennent-ils ! grand Dieu ! Il n'y en a pas comme eux sur la terre !

Surtout le dimanche, lorsqu'ils sont bien lavés, et que, le chapeau sur l'oreille et les mains dans les poches, ils se pavannent dans les rues de la localité. Alors, ils récrient les étrangers, se moquent d'eux, et lancent à tort et à travers, des plaisanteries grossières et malhonnêtes aux grandes personnes qu'ils rencontrent. Etrangers et grandes personnes se demandent où ces jeunes gens ont puisé ce raffinement d'éducation !

Ils ont quelque sous : ils vont sur le jeu de quilles. On les y reçoit : c'est un tort ! Ils jouent et la loi le défend, la plupart n'ayant pas l'âge requis.

Mais ils n'ont pas encore été se montrer dans tous les cabarets ; jamais ils n'achèvent la journée du dimanche sans en faire le tour ! On y va faire le tour ! On y va donc, et on y boit.... de l'absinthe, ou quelque autre marchandise de cet acabit, parce que, avec le jour, la bourse baisse, et.... qui veut voyager loin ménage sa monture !

La nuit est venue ; ils vont peut-être rentrer à la maison et aller se coucher ? Eh ! bien oui ! Nous ? à la maison ? à huit heures ? à neuf heures ? Vous n'y pensez pas ? Il faut être raisonnable ! Est-ce que l'on ne peut jamais s'amuser ?

Et alors ils font, non ce qu'ils font tous les dimanches soirs, mais tous les soirs : ils courrent les rues en hurlant, pénètrent dans quelque maison pour ennuyer le monde, ou cherchent à faire des niches à tous les honnêtes gens. Ils vont écouter sous les fenêtres : c'est un métier dangereux et souvent on a vu ceux qui le pratiquaient y gagner quelques vigoureux coups de trique, et certes bien mérités ! Mais aujourd'hui, ces héros ne craignent plus ni Dieu, ni diable ! et ils ont la tête si dure !

Il y a cependant quelqu'un bien désigné pour mettre un frein à cet hérosme prématûre. Ce sont les jeunes gens connus sous le nom de « garçons du village ». Ils formaient autrefois, à peu près partout, une sorte de société. Pour en faire partie, les jeunes gens devraient avoir 19 ou 18 ans, au moins et payaient une entrée (« le chez-toi ») de un ou deux francs, suivant les localités. C'étaient les rois de la nuit et veillaient surtout à mettre en sécurité les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans, qui n'avaient pas encore payé leur « chez-toi » et qui, néanmoins, se basardaient de sortir le soir, non accompagnés de leurs parents. Malheur à celui qu'ils rencontraient vagabondant sur la rue, le soir, après le coup de l'Angelus ! Ils le saisissaient par quelque endroit de sa culotte et le plongeaient « très cruellement » dans les eaux de la fontaine ! La victime jurait alors qu'on ne l'y prendrait plus, et certes, elle tenait parole !

Que les garçons fassent encore ainsi aujourd'hui et qu'ils apprennent à ces hardis gamins, que tout oiseau n'est pas fait pour voler la nuit ! Ils feront leur devoir et on leur sera reconnaissant !

Les parents, il est vrai, s'indigneront ; car en sont-ils fiers de ces rejetons ! « C'est un malin, disent-ils, notre Emile ; il a quatorze ans ; il fume déjà comme un Turc et n'en est jamais malade ! il avale une absinthe comme un verre d'eau, et il n'a pas peur, allez, de sortir la nuit ! Il va faire quelque chose, notre Emile ! » Oui, en effet, il va devenir malin et il le sera bientôt assez pour vous mettre dans le sac. Prenez-y garde ! Ces parents comprennent étrangement leur devoir ; et doit-on s'étonner qu'ils puissent avoir de tels enfants ? Et notez qu'ils sont les